

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

25^{ème} année - N°4798 - Mercredi 22 Janvier 2025 - Prix : 200 Fc

CRISE ÉNERGÉTIQUE

L'Etat achète encore 4 nouveaux groupes



Photo d'archive

CONSOMMATION :

Pénurie du gaz domestique à Mwali

LIRE PAGE 4

Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com

21 Hadjab 1446

**Prières aux heures officielles
Du 21 au 25 Janvier 2025**

Lever du soleil:

05h 56mn

Coucher du soleil:

18h 40mn

Fadjr : 04h 44mn

Dhouhr : 12h 20mn

Ansr : 15h 55mn

Maghrib: 18h 43mn

Incha: 19h 57mn



COLLOQUE INTERNATIONAL SUR LE KARTHALA :

Faire du géant des Comores un moteur de développement

Sous l'égide du ministère de l'éducation nationale, le Centre national de documentation et de recherche scientifique (CNDRS), en partenariat avec l'Ambassade de France, a organisé ce lundi 20 janvier à Moroni, un colloque international sur le thème du volcan Karthala en tant que vecteur de développement.

L'événement, qui s'est tenu à Moroni ce lundi 20 janvier, a réuni des experts nationaux, régionaux et internationaux pour explorer le potentiel scientifique, éducatif et économique de ce patrimoine naturel unique. Organisé par la double tutelle du ministère de l'éducation et le Centre de documentation et de recherche scientifique, en collaboration avec l'ambassade de France. Dans son discours d'ouverture, Toiwilou Mze Hamadi, directeur général du CNDRS, a salué la présence d'éminents spécialistes, décideurs politiques et partenaires internationaux. « Le volcan Karthala, par sa majesté et sa puissance, est plus qu'un simple phénomène naturel. Il est une composante essentielle de notre identité nationale, un témoin vivant de notre histoire et de notre culture, mais aussi un défi permanent en rai-

son de son dynamisme éruptif », a-t-il déclaré. Il a invité les participants à collaborer pour transformer cette force de la nature en un moteur de développement durable, en insistant sur la nécessité de stratégies innovantes et inclusives pour mieux comprendre, anticiper et exploiter ce patrimoine unique.

Il a également montré les nombreuses initiatives rendues possibles grâce au soutien de l'Ambassade de France. Entre 2023 et 2024, dix chercheurs et techniciens du CNDRS ont bénéficié de formations spécialisées en France, à La Réunion et en Tanzanie, dans les domaines du musée, des archives, du patrimoine et de l'observation volcanologique. Ces formations ont permis d'élargir les compétences du personnel et de renforcer les capacités de recherche et de gestion du patrimoine scientifique et culturel du pays.

En matière d'infrastructure, l'Ambassade de France a financé la construction d'un bâtiment dédié à la sauvegarde des archives au CNDRS d'Anjouan. Elle a également soutenu l'installation et la sécurisation des stations de surveillance du volcan Karthala, un investissement essentiel pour prévenir et mieux gérer les risques érup-

tifs. Ce colloque international, lui-même, est le fruit de cette coopération durable, témoignant de l'engagement commun à valoriser le patrimoine naturel des Comores. En clôturant son discours, le directeur du CNDRS a exprimé son souhait de voir se concrétiser des projets ambitieux pour son institution. Il a notamment plaidé pour la création d'un Centre National de Connaissance des Comores (CNCC), une infrastructure moderne qui comprendrait une salle multifonctionnelle pour accueillir les événements scientifiques et culturels. Ce centre servirait de plateforme pour consolider les échanges et les travaux menés autour du patrimoine comorien.

A son tour, le ministre de l'Éducation par intérim, Fatima Ahamada a appelé à une mobilisation collective pour transformer le Karthala en moteur de résilience et d'innovation. « Le Karthala, ce géant qui domine notre archipel, est bien plus qu'un volcan. Il est le témoin de notre histoire, l'expression vivante de notre identité nationale et le symbole de notre enracinement dans cette terre riche de culture et d'humanité », a-t-elle souligné. Pour la ministre, le volcan représente à la fois un défi, en raison des



risques qu'il engendre, et une opportunité exceptionnelle. Elle a évoqué son potentiel comme levier pour l'éducation, la recherche, l'innovation numérique et la coopération internationale. Selon elle, le Karthala peut devenir un laboratoire naturel où convergent les disciplines et où naissent des idées novatrices.

Fatima Ahamada a également insisté sur l'importance de faire du volcan un moteur de développement durable pour les Comores. Elle a plaidé pour une exploitation de ses ressources comme source d'énergie renouvelable, un pilier du tourisme durable et un catalyseur

d'initiatives éducatives et scientifiques. « Faisons du Karthala une source d'espoir, de prospérité et d'inspiration pour les générations à venir », a-t-elle conclu.

Ce colloque, placé sous le signe de la résilience et de l'innovation, a permis de renforcer les liens entre experts, décideurs et partenaires internationaux. Le volcan Karthala, longtemps perçu comme une menace, se révèle désormais être une opportunité unique de valorisation scientifique, économique et culturelle pour l'Union des Comores.

Mohamed Ali Nasra

SOMMET AFRICAIN DE L'ÉNERGIE EN TANZANIE :

Répondre à l'urgence énergétique du continent

Le Sommet Africain de l'Énergie, intitulé Mission 300, se tiendra à Dar es-Salaam, en Tanzanie, les 27 et 28 janvier 2025. Cet événement rassemblera des leaders de divers horizons dans le but d'accélérer l'accès à l'électricité pour 300 millions de personnes en Afrique d'ici 2030. Plusieurs chefs d'État africains, dont le président Azali Assoumani, sont attendus.

Organisé par le gouvernement de la République-Unie de Tanzanie, en partenariat avec l'Union africaine, la Banque africaine de développement et le Groupe de la Banque mondiale, ce sommet vise à stimuler les réformes, mobiliser des financements et établir des partenariats pour transformer le secteur énergétique du continent. Le Groupe de la Banque mondiale (GBM) et la Banque africaine de développement (BAD), en collaboration avec leurs partenaires, ont lancé une initiative ambitieuse : Mission 300. Cette mission a pour objectif de connecter 300 millions d'Africains à l'électricité d'ici 2030. En luttant contre la pauvreté énergétique, cette initiative offre des opportunités économiques et favorise la croissance.

Pour attendre cet objectif, Mission 300 se concentre sur l'ex-

pansion du réseau électrique et le développement des connexions dans les zones mal desservies, le déploiement de mini-réseaux et de solutions solaires autonomes pour fournir de l'électricité aux communautés vivant dans des zones reculées et hors réseau et le déploiement de mini-réseaux et de solutions solaires autonomes pour fournir de l'électricité aux communautés vivant dans des zones reculées et hors réseau.

Dans le même temps, Mission 300 modernise le secteur de l'énergie en Afrique en catalysant les investissements dans les infrastructures, et en menant des réformes politiques globales. Ces efforts visent à garantir une électricité fiable, durable et abordable pour les ménages, les entreprises, les écoles et les hôpitaux à travers l'Afrique.

Le 17 janvier dernier, l'ambassadeur de Tanzanie aux Comores,

Saidi Othmani Yakubu, accompagné d'un entrepreneur tanzanien, a été reçu à Beit Salam par le président Azali Assoumani. Lors de cette rencontre, le diplomate a présenté une note conceptuelle détaillant les préparatifs du sommet. Dans le cadre de ces préparatifs, la Tanzanie accueille actuellement des réunions techniques et des rencontres entre chefs d'État. Pour rappel, près de 600 millions d'Africains sont tou-

jours privés d'électricité, représentant 83% du déficit énergétique mondial. Accélérer le rythme de l'électrification en Afrique est donc une priorité urgente. Grâce aux avancées technologiques, aux modèles commerciaux innovants et aux nouveaux mécanismes de financement, l'objectif d'une électrification universelle est plus réalisable que jamais.

MY



MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT EN CHARGE DU TOURISME

PROGRAMME « PACTE VERT ET BLEU -COMORES ULANGA NE MAESHA »

UNITE DE GESTION DU PROJET



AVIS DE MANIFESTATION D'INTERET

L'Union des Comores a reçu un financement de l'Union Européenne pour un montant de 20,4 millions euros pour le Programme « Pacte Vert et Bleu – Comores Ulanga ne Maesha-CUM » d'une durée de cinq (05) afin de contribuer à adresser des problématiques environnementales et alimentaires clés, en prenant en compte les spécificités territoriales et environnementales des îles de l'Union des Comores.

Pour la mise en œuvre du projet, le Ministère de l'Environnement en charge du tourisme a mis en place une Unité de Gestion pour l'exécution du projet, qui est dirigé par un Directeur national du projet. Afin d'étoffer son équipe, le Ministère de l'Environnement en charge du Tourisme, à travers l'UGP lance un appel à candidature pour le recrutement

- * **D'un(e) Comptable.**
- * **D'un(e) assistante de direction ;**

Toutes les personnes intéressées sont priées de demander les

termes de références (TDR) sur l'adresse email suivante : pvb.UGP@gmail.com

Les dossiers de candidatures devront inclure :

- Une lettre de motivation pour l'intérêt porté au poste ;
- Un curriculum vitae (CV) mis à jour ;
- Les copies certifiées des diplômes ;
- Les certificats et/ou attestations de travail ;

Les dossiers de candidatures sont à déposer au secrétariat de la Direction Générale de l'Environnement- Mdé Ex-CEFADER, sous plis fermé et à adresser à : **Monsieur le Directeur National, Régisseur de l'Unité Gestion du Programme Pacte Vert Bleu – « Comores Ulanga ne Maesha – CUM »** avec la mention « RECRUTEMET au poste choisi »

LA DATE LIMITE DES DEPÔTS DES CANDIDATURES EST : MERCREDI 05 FEVRIER 2025

CRISE ÉNERGÉTIQUE

L'Etat achète encore 4 nouveaux groupes électrogènes

Pour stabiliser l'électricité à l'approche du mois de Ramadan, le gouvernement va encore acheter quatre groupes électrogènes, bientôt livrés avec quatre transformateurs pour renforcer les centrales de la Sonelec. Selon nos informations c'est la société TEC international qui est chargée de fournir ces moteurs avec des pièces pour les révisions. Encore une solution palliative qui ne rassure car c'est la 6ème commande en moins de 10 ans.

Alors que le pays peine à se stabiliser en matière énergétique, le gouvernement envisage encore une solution palliative, avant le mois de ramadan qui débute le 1er mars prochain. Il a repris le dossier car le comité tech-

nique qu'il avait mis en place en octobre dernier pour préparer et suivre techniquement et financièrement la mise en œuvre des travaux de révision des groupes thermiques de la société nationale d'électricité (Sonelec) semble avoir échoué dans sa mission. La commande serait déjà lancée, et ces quatre nouveaux groupes doivent arriver avec des transformateurs pour renforcer les centrales, afin de fournir l'électricité régulièrement. Selon nos informations c'est la société TEC international qui est chargée de fournir ces moteurs avec des pièces de rechange pour les révisions techniques. Une solution qui n'est pas rassurante selon notre source qui mise beaucoup sur la révision comme solution.

« Il faut savoir qu'au début de la

crise énergétique la société avait lancé un appel d'offre pour une société devant assurer la maintenance et la révision des groupes électrogènes avant six mois. Seulement Henri fraise société malgache de Caterpillar était disposée à assurer la maintenance et la révision des groupes électrogènes. Mais, le contrat a avorté à mi-chemin, la société ne s'étant pas montrée convaincante aux yeux du gouvernement. Face à cette situation, les autorités ont décidé de se tourner vers TEC international qui représente aussi Caterpillar en Europe. Quatre moteurs et transformateurs seront livrés à la fin de ce mois, ou début février. Et des pièces de rechange pour la révision seront également fournies dans les jours qui suivent », a confié notre source proche du dos-

sier. Tout en précisant que la société s'est engagée aussi à assurer la maintenance et la révision des 16 groupes en détresse.

Pour lui, l'idée d'acheter des groupes pour stabiliser la situation n'est pas mauvaise mais il faut beaucoup miser sur la révision des moteurs. « Depuis 2016, beaucoup de moyens financiers ont été débloqués par l'Etat. Des groupes électrogènes ont été achetés en vain. Car le problème est surtout le manque de révision technique. La direction n'a jamais fait une révision ni entretenu ces groupes. Mais le gouvernement a aussi sa part de responsabilité, dans la mesure où il n'avait jamais demandé des comptes à la Sonelec. Ça en dit long. Ces groupes vont durer quelques mois, un an et on revient encore à la case départ, avec

le même problème. Tant qu'on ne fait pas des révisions ça ne sert rien d'acheter des groupes », a fustigé notre interlocuteur.

Pour rappel, sous la gouvernance de l'ancien directeur démissionnaire Mohamed Soilih Djounaid durant 4 ans, la société a acheté 11 groupes électrogènes, qui ont coûté plus de 10 milliards de nos francs entièrement financés par l'Etat. Aujourd'hui le pays traverse sa pire crise énergétique car il n'y a jamais eu des révisions générales pendant toute cette période. Pourtant chaque achat de groupes s'accompagne des pièces de rechange pour les révisions dont les techniciens n'ont jamais vu la couleur.

Nassuf Ben Amad

SANTÉ PUBLIQUE :

Est-ce la fin du choléra ?

Alors que le pays avait connu une recrudescence des cas de choléra en septembre dernier, aucune nouvelle information liée à la maladie n'a été communiquée par les autorités sanitaires depuis mi-octobre. Peut-on donc parler de la fin d'une longue épidémie qui a, au total, causé la mort de 152 personnes ?

Le 19 janvier dernier, un cas de choléra a été détecté à Mayotte, entraînant la mise en place rapide d'un plan d'action pour limiter les risques de propagation de la maladie sur l'île, déjà fragilisée par le passage du cyclone

Chido. Dans les trois autres îles de l'archipel, c'est silence radio. Le dernier communiqué relatif à l'épidémie, datant de mi-octobre, faisait état de 10 549 cas confirmés et de 152 décès enregistrés. Des campagnes de vaccination ont été menées, mais des disparités régionales ont été observées, notamment à Ngazidja où une résurgence des cas avait été signalée en septembre. Depuis, aucune communication officielle n'a été rendue publique sur l'évolution de la situation épidémiologique.

Cependant, certaines sources affirment que la maladie est toujours présente. Il est donc crucial

que les autorités sanitaires fournissent des informations actualisées afin de mieux appréhender l'évolution de l'épidémie et de mettre en place les actions nécessaires pour éviter une nouvelle flambée, notamment en cette période de festivités et de pénurie d'eau. Le choléra est-il toujours présent dans le pays ? Actuellement, il est difficile d'obtenir des réponses claires, car aucune information n'a été communiquée. Il convient de noter que la presse rencontre des difficultés pour obtenir des données quotidiennes sur la maladie, et que les informations sont généralement diffusées lors de points de presse.

Rappelons que le 2 février 2024 le ministère de la santé avait signalé les premiers cas de choléra dans le pays, qui se sont rapidement propagés en moins d'une semaine. Lors d'une conférence de presse le 3 février, le directeur général de la santé avait affirmé que le gouvernement et ses partenaires techniques et financiers mobilisaient tous les moyens nécessaires pour mettre en place une réponse efficace. Les autorités avaient aussi précisé que les Comores n'étaient pas étrangères au choléra et qu'il était possible de l'éliminer facilement.

Cependant, malgré l'aide fournie par les différents partenaires, un

incident est survenu : une patiente échappée du centre de traitement de Samba a réussi à rejoindre son île d'origine, Anjouan, où elle a transmis la maladie à ses proches. Le vibron s'est alors propagé dans toute l'île, avec les conséquences que nous connaissons. Des efforts supplémentaires ont été déployés à Anjouan, où des centaines de cas étaient signalés chaque jour. Peut-on conclure que la maladie a été éradiquée ? En tout cas, à l'heure où nous bouclions ces quelques lignes, nous n'avons pas pu joindre le directeur général de la santé.

Andjouza Abouheir

POLITIQUE :

Msaidie : "L'opposition a manqué de leadership"

Dans un face à face entre le secrétaire général du parti Chuma, Adil Mahmoud et l'ancien ministre Houmed Msaidie sur la chaîne Fcbk-Fm, les deux intervenants ont fait le tour de l'actualité du pays. Ce débat a permis d'explorer des sujets sensibles comme l'insécurité, les élections législatives, la gestion de la crise à Mayotte et la corruption généralisée.

Une conférence débat a été animée lundi 20 janvier dernier sur Fcbk-Fm entre Adil Mahmoud, secrétaire général du parti Chuma, et l'ancien ministre Houmed Msaidie, conseiller du président Azali. Cet échange a permis de discuter de manière approfondie des défis majeurs auxquels l'Union des Comores fait face actuellement. Parmi les sujets abordés, l'insécurité,

les accusations de mascarades électorales, la gestion de la crise à Mayotte, ainsi que la corruption généralisée qui gangrène plusieurs institutions. Adil Mahmoud a exprimé sa profonde inquiétude face à la montée de l'insécurité et à une justice inefficace. « Les Comores que nous connaissons se détériorent jour après jour », a-t-il déploré, évoquant un sentiment d'abandon crois-

sant chez les citoyens. En réponse, Msaidie a tenté une comparaison entre les défis des Comores et ceux de pays bien plus vastes, une stratégie que Mahmoud a qualifiée de fuite face à la réalité.

Interrogé sur les irrégularités électorales, Adil Mahmoud a préféré esquiver directement la question, laissant à Msaidie le soin de justifier les actions du gouvernement. L'ancien ministre a blâmé l'opposition, l'accusant de manquer de leadership. Mahmoud, en retour, a dénoncé une répression accrue et une « dictature rampante », affirmant que « les fraudes électorales se font désormais à ciel ouvert, là où elles se faisaient discrètement auparavant ».

La gestion de la crise des expulsés de Mayotte, ou « Chido », a été un point de discorde. Mahmoud a critiqué l'absence de véritable stratégie et le manque de transparence du gouvernement dans ses négocia-

tions avec la France. Msaidie a évoqué des initiatives limitées, comme l'envoi de dons via un bateau, un effort que Mahmoud a jugé symbolique et révélateur d'un « gouvernement négligent et passif ».

La corruption et la cherté de la vie ont été aussi débattues. Mahmoud a dénoncé une impunité généralisée et l'échec des initiatives agricoles censées stabiliser les prix des denrées de base. Il a souligné l'ignorance de Msaidie, incapable de citer le prix du riz, comme un symbole de la déconnexion des dirigeants face aux souffrances du peuple. Dans l'ensemble, ce débat a mis en avant les profondes fractures qui traversent la société comorienne. Si Msaidie a cherché à rassurer en promettant des solutions à venir, Mahmoud a insisté sur l'urgence de réformes concrètes et d'une gouvernance plus transparente.

Mohamed Ali Nasra



Debat entre Adil et Msaidie.

COMMUNALES 2025 :

La course se réduit à six listes à Moroni

Les absents ont toujours tort dira-t-on. Eux rétorquent qu'il vaudrait mieux avoir tort que de servir de rampe de lancement pour le régime en place qui utilise les élections pour légitimer son pouvoir. C'est en tout cas, ce qu'on a pu lire ici et là sur les différents post publiés pour justifier le retrait de trois listes aux prochaines élections municipales de Moroni. C'est donc, six listes qui se trouvent en lice pour se disputer le fauteuil tant convoité de maire de la capitale.

"Le retrait de candidature ne sera plus recevable après quarante-huit (48) heures suivant la publication définitive de la liste de candidats ou de listes de candidats », lit-on à l'arti-

cle 157 du code électoral s'agissant du retrait d'une candidature. A la lecture de cette disposition réglementaire l'on comprend que bien malgré le retrait, les trois listes continueront légalement d'exister sur les listes de la CENI. Cette disposition a été renforcée par une autre disposition. « Aucun retrait ou remplacement de candidat n'est accepté entre les dépôts de déclarations de candidatures et la proclamation des listes définitives des listes de candidats par la cour suprême », lit-on à l'article 342 sur les interdictions.

Dans ce cas, quelle est la valeur des retraits de ces listes ? Juridiquement et selon les dispositions réglementaires on serait tenté de dire, pas grand-chose. Par contre sur le plan de la symbolique cela



décridabilise un peu plus des élections que beaucoup qualifient de mascarade. Le professeur Ali Mohamed Djalim qui était à la tête d'une liste indépendante a justifié

d'ailleurs son choix de se retirer de la course par ce manque de transparence. « Se retirer des élections municipales de février prochain qui semblent jouées d'avance, est l'op-

tion la plus logique », dit-il.

Et ce dernier de continuer : « En effet, même si l'on choisit d'y participer, ne serait-ce que pour faire entendre ses idées, cela n'en vaut pas vraiment la peine lorsque, hélas, une grande partie de la population semble imperméable à toute nouveauté, se fermant délibérément les yeux sur la réalité. » Une déclaration inquiétante, mais qui semble malheureusement collée à la réalité du pays. Ce désintérêt de la population sur la chose politique, pointé du doigt ici est une conséquence directe du double langage mais aussi du manque de profondeur dans le discours politique depuis des nombreuses années.

Imtiyaz

CONSOMMATION :

Pénurie du gaz domestique à Mwali

Depuis quelques semaines à Mwali, le gaz domestique est introuvable. Les consommateurs doivent faire recours au pétrole, mais là encore, pour des raisons techniques ils font le pied de grue devant les stations-services, depuis bientôt un mois, sans trouver une goutte. Le directeur régional de la société des hydrocarbures Attoumani Ahamada parle d'un problème de ravitaillement qui est à l'origine de la rupture de stock de gaz dans l'île.

La société comorienne des hydrocarbures au niveau de Mohéli connaît un sérieux problème de ravitaillement du gaz domestique. Aucun

bateau n'est disposé à contracter avec la direction régionale pour assurer régulièrement le transport des bouteilles vides vers Moroni et de ramener le gaz sur l'île. Cela fait déjà plusieurs semaines que les points de vente de Mohéli ne sont plus approvisionnés.

« Les bateaux préfèrent aller à Mtwara ou Anjouan plutôt que d'aller à Moroni », précise Attoumani Ahamada le Directeur régional. Le port de Moroni, selon lui, est en pleine activité, donc saturé de sorte qu'avoir l'accès pour accoster est devenu compliqué. « Nous n'avons pas de problème d'approvisionnement au niveau de notre dépôt d'exploitation à Moroni. La quantité que nous

recevons ici est de 3 semaines, à un mois. Ce qui fait qu'il nous faut régulièrement un bateau de ravitaillement qui pose grand problème », explique-t-il. À l'en croire, il est impossible de demander l'embarcation comme ça du gaz sur bateau qui part de Moroni vers Mohéli. Car les bouteilles vides dans leurs différentes catégories (B6, B12 et B24) doivent nécessairement retourner au dépôt avant d'en réceptionner d'autres. « Cela fait déjà une semaine qu'un bateau avec les bouteilles vides se trouve à Moroni mais n'arrive pas à accoster » témoigne le Directeur régional.

D'habitude, à défaut du gaz, les foyers ont recours au pétrole lampant mais là encore un souci



technique lié à la pompe, selon le Directeur, se pose. Bien que les citernes de la société des hydrocarbures au niveau régional disposent d'une quantité assez importante mais les consommateurs n'en trouvent pas dans les

stations depuis un mois. Attoumani Ahamada rassure que tout est réglé et que depuis le lundi 20 janvier le pétrole serait disponible dans les stations.

Riwad

SANTÉ ET ENVIRONNEMENT

Placer l'enfant au cœur de chaque politique climatique

Un rapport d'analyse du paysage climatique pour les enfants aux Comores a été validé hier 21 janvier dans l'optique de mettre l'enfant au cœur des discussions liées aux effets du changement climatique. Ce document veut stimuler le gouvernement et ses partenaires à promouvoir plus d'investissements dans la protection des jeunes contre les aléas de la nature.

Au cours des échanges sur la validation de l'analyse du paysage climatique pour les enfants, les organisateurs de la rencontre ont dit œuvrer pour « trouver des solutions maintenant pour sauver l'avenir ». Selon Mustapha Ben

Messaoud Ben, représentant de l'Unicef au niveau du pays les réflexions doivent aboutir à des recommandations permettant à

chaque enfant du pays de se sentir protégé contre les risques naturels. « Il est important d'adopter une politique pour soute-

nir les enfants. C'est-à-dire placer l'enfant au cœur de chaque politique climatique. Il ne s'agit pas à travers cette initiative de valider un document mais on pose la pierre pour un nouvel avenir pour nos enfants ».

Cette prise de conscience sur la protection de l'enfant est stimulée par les effets observés après les deux passages cycloniques dans l'archipel dont Kenneth et Chido. « Notre archipel a été frappé de plein fouet par Kenneth et Chido a rendu Mayotte un désert en feu. Et ceux qui souffrent le plus sont les enfants, contraints d'arrêter l'école, ils sont également menacés par des maladies infectieuses. Ils sont vulnérables et fragiles », a regretté le directeur

adjoint des forêts lors de son discours.

Quant à Sharafouline Djamilidine, émissaire du ministre de l'environnement, il a salué l'initiative. « Nous assistons partout à des phénomènes naturels dont les conséquences sont beaucoup plus dramatiques sur les enfants. Cette initiative de réfléchir sur son avenir demande à chacun de nous d'apporter sa pierre à l'édifice pour bâtir un avenir meilleur pour les enfants ». Sa vision a été de faire comprendre aux personnes que nul ne peut empêcher une catastrophe naturelle mais on peut prévenir les risques.

Kamal Gamal



INTERVIEW :

SLK : "Mon premier opus, un baby-boom pour ma carrière"

Avec son tout premier projet musical « Ngam Neno », le punch liner SLK s'est imposé comme une nouvelle voix prometteuse de la scène musicale. Lauréat d'un prix décerné par MÉDIA-D'ACTUALITÉS du meilleur opus de l'année 2024, nous parle de ses aspirations. Il a accepté de répondre à nos questions. Interview.

Question : Félicitation pour cette reconnaissance avec votre tout premier projet musical. Que représente ce prix pour vous?

SLK : Merci ! Comme tout artiste ayant travaillé sur un projet, j'attendais des retours ou des résultats, qu'ils soient positifs ou négatifs. Cette reconnaissance m'a beaucoup plu, d'autant plus que c'est mon tout premier opus. Je tiens à remercier le public pour son soutien et aussi la page MÉDIA-D'ACTUALITÉS pour ce beau geste. C'est vraiment gentil.

Question : Pouvez-vous nous parler de l'inspiration qui vous a guidé pour cet opus?

SLK : L'inspiration, pour moi, vient des différentes musiques que j'écoute. Je suis un grand fan de tous les styles musicaux, et cela m'aide à me situer dans un univers particulier, que ce soit pour le flow, le style ou la proposition musicale. « Mitso tsangagna ze anla izo pia tsi zi nene shi comores shatru pvoitsina taradudi », pour dire que tout lui vient si facilement.

Question : Vous évoquez l'introduction de votre album comme un morceau où la

musique est un loisir plus qu'un travail. Mais vous mentionnez qu'elle est un moyen d'échapper à la délinquance et la solitude. Comment réconciliez-vous ces deux aspects ?

SLK : L'introduction de l'album est en réalité la dernière chanson que j'ai écrite, il y a deux mois. La plupart des morceaux ont été écrits pendant mon séjour au Caire. Cette chanson est une lettre à mes parents et aux auditeurs de musique comorienne, notamment ceux qui critiquaient mes morceaux en les trouvant incomplets. Avec cette chanson, je voulais leur montrer que je suis là pour offrir des chansons pleines, complètes. Elle parle à la fois de ma passion pour la musique et de son rôle dans ma vie : un moyen d'éviter les mauvaises influences, comme la délinquance, et de me débrouiller seul.

Question : Dans ce morceau, vous évoquez vos parents avec un grand respect. Est-ce naturel les inclure dans vos chansons, et écoutent-ils votre musique ?

SLK : Mentionner mes parents dans mes chansons est une manière pour moi d'exprimer le respect que je leur porte, ce qui est pour moi tout à fait naturel. La musique est mon moyen de rester à l'écart des tentations qui pourraient les inquiéter. Je suis conscient que devenir artiste n'est pas toujours facile à accepter pour des parents, mais pour moi, la musique est une forme d'expression personnelle. Quant à mes parents, ma mère écoute et apprécie mes morceaux, et j'évite d'utiliser un langage inapproprié pour ne pas la choquer.

Mon père, lui, n'est pas très porté sur la musique, donc je ne sais pas s'il écoute mes chansons, mais il sait que je fais de la musique.

Question : Vous n'avez pas collaboré avec d'autres artistes sur cet opus. Était-ce un choix délibéré ?

SLK : Oui, je n'ai pas fait de featuring, et c'était intentionnel. Ce n'est pas par vantardise ou par manque d'estime envers les autres artistes. Au fil du temps, vous comprendrez pourquoi j'ai pris cette décision. Quant aux producteurs, j'ai travaillé là où je me sentais le plus à l'aise, car c'est essentiel en tant qu'artiste. Chez CAPTAIN DJEZ de Maboïna Record, je pouvais vraiment être moi-même. J'ai aussi collaboré avec REED BLOWZ, qui a produit l'ensemble du projet. Je tiens d'ailleurs à le remercier ici, comme je lui avais promis. Travailler avec eux a été un réel plaisir, et c'est ce qui a donné naissance à mon "baby-boom".

Question : Pourquoi avoir choisi Audiomack comme plateforme principale pour diffuser votre projet ?

SLK : Nous avons opté pour Audiomack, car nous n'avons pas pu retravailler les prods, qui sont des bases B. Pour un premier projet, c'était stratégique : au bled, Audiomack est la plateforme idéale pour découvrir son vrai public. Mais ne vous inquiétez pas, pour le prochain projet, il sera disponible partout ! Concernant les réactions du public, j'ai tout pris positivement. C'est top, et cela m'encou-



rage de viser encore plus loin.

Question : Quel message souhaitez-vous adresser à vos fans, et s'il y'a un morceau qui résume votre état d'esprit ou votre parcours, lequel serait-ce ?

SLK : Je tiens à dire à mes fans combien je les apprécie profondément. Continuez à soutenir la bonne musique ! Je suis vraiment reconnaissant d'avoir des auditeurs qui suivent mon travail. Pour moi, le morceau « BARUWA » résume parfaitement mon état d'esprit et mon parcours. Écoutez-le, et je vous invite à revenir vers moi pour me dire ce que vous en avez compris. Merci à tous et à très bientôt. Salam !

Propos recueillis par
Mohamed Ali Nasra



UNION DES COMORES
Unité – Solidarité – Développement

MINISTRE DES TRANSPORTS MARITIME ET AERIEN
PROJET INTERCONNECTIVITE MARITIME DES COMORES

AVIS DE DEMANDE DE COTATION OUVERTE

Pays : Union des Comores

Nom du Projet : Projet Inter Connectivité Maritime des Comores (PICMC)

Numéro de crédit du prêt : IDA-70860

Intitulé du Marché :

LOT 1 : DC N°2025/01/20-01/MTMA/PICMC/REHABILITATION LOCAL MORONI

LOT 2: DC N°2025/01/20-02/MTMA/PICMC/REHABILITATION LOCAL MOHELI

Date de l'avis : 20/01/2024

« Demande de Cotation pour la Réhabilitation des locaux des bureaux pour le Projet Inter Connectivité Maritime des Comores (PICMC) »

1.L'Union des Comores a reçu un financement de la Banque Mondiale pour financer les activités du Projet Inter Connectivité Maritime des Comores (PICMC) et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce financement pour la Réhabilitation des locaux des bureaux pour le Projet.

2.Le Projet Inter Connectivité Maritime des Comores, représenté par l'Unité de Gestion du Projet sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour la Réhabilitation des locaux des bureaux pour le Projet Inter Connectivité Maritime des Comores (PICMC) à Moroni et à Mohéli.

3.La procédure sera conduite par mise en concurrence nationale en recourant à une demande de cotation telle que définie dans le « Règlement applicable aux Emprunteurs – Passation des Marchés dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement de la Banque Mondiale du cinquième édition Septembre 2023 (« le Règlement de passation des marchés »), et ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans les Règles de passation des marchés.

4.Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations ou demander le dossier de demande de cotation, en précisant le numéro et l'objet de la demande de cotation, aux heures de travail du projet du Lundi au Vendredi de 08 heures à 16 heures ou par email à : connectivitecomoros@gmail.com et copie à rpm.connectivitecomors@gmail.com.

5.Les offres devront être remises sous pli fermé, avec la mention :

* Pour le lot N°1 : **DC N°2025/01/20-01/MTMA/PICMC/REHABILITATION LOCAL MORONI**, adressées à Monsieur le Coordinateur du Projet à l'adresse ci-dessous au plus tard, **le lundi 03 février 2025 à 14 heures 30 min (heure locale)**.

* Pour le lot N°2 : **DC N°2025/01/20-02/MTMA/PICMC/REHABILITATION LOCAL MOHELI**, adressées à Monsieur le Coordinateur du Projet à l'adresse ci-dessous au plus tard, **le lundi 03 février**

2025 à 14 heures 30 min (heure locale).

6.La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaiteront être présents, le lundi 03 février 2025 à 14 heures 30 min – heure locale aux Bureaux du Projet PICMC.

NB : Une entreprise ne peut pas soumissionner pour les 2 lots.

7.Une garantie d'offre est requise dans le cadre de cette demande de cotation. Le montant de la garantie d'offre est de trois (3%) pourcent du montant de l'offre et peut être fournie sous l'une des formes suivantes :

-Chèque de banque certifié libellé au nom de Projet Inter Connectivité Maritime des Comores

-Caution bancaire (modèle dans la Demande de cotation)

8.Les adresses auxquelles il est fait référence ci-dessus sont :

* Pour le lot N°1 : Projet Inter Connectivité Maritime des Comores (PICMC) Union des Comores – Moroni Coulée de lave - Route Garage MARIKAO – Tél : 733 21 63

* Pour le lot N°2 : Projet Inter Connectivité Maritime des Comores (PICMC) Union des Comores Mohéli – Boingoma-à côté du Port – Tél : 722 04 22.



Union des Comores
Ministère de l'environnement
Charge du tourisme



Cofinancé par
l'Union européenne

Le Projet Ulanga mali « Appui à la gestion durable des ressources et du territoire des Comores » est co-financé par l'Agence Française de Développement (AFD) et l'Union Européenne (UE), qui a délégué la gestion des fonds à l'AFD. Le projet s'inscrit notamment dans la programmation UE 2021-2027 d'appui au Plan Comores Emergent (horizon 2030), en particulier sur le programme Pacte Vert et Bleu (PVB).

Le projet est sous la maîtrise d'ouvrage du Ministère de l'Environnement chargé du Tourisme (MET) de l'Union des Comores. Il est constitué d'une Unité de Gestion de Projet (UGP) basée à Moroni et disposant d'une antenne à Mohéli. Le projet implique également le Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme et de l'Habitat, en charge des Affaires Foncières et des Transports Terrestres (MATUAFTT) ainsi que le Parc National de Mohéli (PNM).

2- L'objectif global du projet est de contribuer à la gestion durable du territoire de l'Union des Comores, à la préservation des écosystèmes insulaires et à un développement socioéconomique inclusif et durable des populations des îles de Mohéli, Grande Comores et Anjouan. Trois objectifs spécifiques sont attendus :

- OS1. Renforcer le Parc National de Mohéli et identifier des sources de financement pérennes pour l'exercice de ses missions, à savoir, la conservation de la biodiversité et le développement des communautés locales ;
- OS2. Contribuer à l'opérationnalisation du Schéma d'Aménagement Territorial (SAT) de Mohéli à travers une gestion intégrée des bassins versants vulnérables ; et
- OS3. Contribuer à une planification concertée de l'aménagement des territoires de Grande Comores et d'Anjouan, à travers l'élaboration des SAT de ces deux territoires.

3- Une partie du financement du projet est prévu de recruter le personnel de l'Unité de Gestion. Cet appel à candidature vise à recruter un **Chargé de mission Agriculture/Pêche** qui aura pour mission **d'assurer l'accompagnement technique relatif aux activités de promotion d'activités économiques en lien avec le secteur agricole, halieutique et d'élevage dans le cadre du Projet**, conformément aux orientations du document de conception et de l'accord de financement signé entre le Gouvernement des Comores et l'AFD, ainsi qu'avec l'UE dans le

cadre du Pacte Vert et Bleu (PVB).

4- PROFIL :

- Être de nationalité Comorienne.
- Titulaire d'un diplôme de niveau Bac+5 en agronomie, agriculture ou équivalent.
- Attester d'au-moins 10 ans d'activités professionnelles dans l'accompagnement des acteurs ruraux à la promotion d'activités économiques génératrices de revenus et mises en œuvre dans une démarche de durabilité.
- Excellentes connaissances de l'approche systèmes d'exploitation, de la gestion intégrée de la ressource en eau, et de la planification participative.
- Avoir occupé un ou des postes au sein d'unités de coordination de projets, et fournir les attestations de fin de mission et/ou bilans d'activités concluants.
- Bonnes connaissances en informatique (Internet, Power point, Traitement de texte, Tableur, ...).
- Excellente maîtrise de la langue française (forte capacité de rédaction) ;

5. DOSSIERS

- Lettre de motivation
- Cv
- Diplôme et Certificat
- Liste de trois personnes de références
- Deux photos d'identité récentes

6- Les candidats intéressés à cet appel à candidature doivent déposer leurs dossiers au siège de l'UGP sis à **Mdé ex CEFADER de 8h à 15h du lundi au Jeudi et de 8h à 11h30 le vendredi**. Ils peuvent aussi retirer l'ensemble des TDR au siège de l'UGP à l'adresse mentionnée ci-dessus.

7- Les candidats ont jusqu'au **vendredi 31 Janvier à 11h30 pour déposer leurs dossiers**.

8- Affectation : Mohéli / Fomboni avec déplacements à envisager à Grande Comores et Anjouan



Union des Comores
Ministère de l'environnement
Charge du tourisme



Cofinancé par
l'Union européenne

1- Le Projet Ulanga mali « Appui à la gestion durable des ressources et du territoire des Comores » est co-financé par l'Agence Française de Développement (AFD) et l'Union Européenne (UE), qui a délégué la gestion des fonds à l'AFD. Le projet s'inscrit notamment dans la programmation UE 2021-2027 d'appui au Plan Comores Emergent (horizon 2030), en particulier sur le programme Pacte Vert et Bleu (PVB).

Le projet est sous la maîtrise d'ouvrage du Ministère de l'Environnement chargé du Tourisme (MET) de l'Union des Comores. Il est constitué d'une Unité de Gestion de Projet (UGP) basée à Moroni et disposant d'une antenne à Mohéli. Le projet implique également le Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme et de l'Habitat, en charge des Affaires Foncières et des Transports Terrestres (MATUAFTT) ainsi que le Parc National de Mohéli (PNM).

2- L'objectif global du projet est de contribuer à la gestion durable du territoire de l'Union des Comores, à la préservation des écosystèmes insulaires et à un développement socioéconomique inclusif et durable des populations des îles de Mohéli, Grande Comores et Anjouan. Trois objectifs spécifiques sont attendus :

- OS1. Renforcer le Parc National de Mohéli et identifier des sources de financement pérennes pour l'exercice de ses missions, à savoir, la conservation de la biodiversité et le développement des communautés locales ;
- OS2. Contribuer à l'opérationnalisation du Schéma d'Aménagement Territorial (SAT) de Mohéli à travers une gestion intégrée des bassins versants vulnérables ; et
- OS3. Contribuer à une planification concertée de l'aménagement des territoires de Grande Comores et d'Anjouan, à travers l'élaboration des SAT de ces deux territoires.

3- Une partie du financement du projet est prévu de recruter le personnel de l'Unité de Gestion. Cet appel à candidature vise à recruter un **Chargé de mission SAT/Environnement** qui aura pour mission **d'assurer l'accompagnement technique relatif aux activités d'aménagement du territoire et de protection environnementale dans le cadre du Projet**, conformément aux orientations du document de conception et de l'accord de financement signé entre le Gouvernement des Comores et l'AFD, ainsi qu'avec l'UE dans le cadre du Pacte Vert et Bleu (PVB).

4- PROFIL :

- Être de nationalité Comorienne.
- Titulaire d'un diplôme de niveau Bac+5 en aménagement forestier, gestion durable des ressources naturelles, gestion de l'environnement ou équivalent.
- Attester d'au-moins 10 ans d'activités professionnelles dans l'aménagement du territoire et/ou la restauration de paysages (terrestres et/ou côtiers).
- Excellentes connaissances de l'approche paysage, de la gestion intégrée des zones côtières, et de la planification participative.
- Avoir occupé un ou des postes au sein d'unités de coordination de projets, et fournir les attestations de fin de mission et/ou bilans d'activités concluants.
- Bonnes connaissances en informatique (Internet, Power point, Traitement de texte, Tableur, ...).
- Excellente maîtrise de la langue française (forte capacité de rédaction) ;

5. DOSSIERS

- Lettre de motivation
- Cv
- Diplôme et Certificat
- Liste de trois personnes de références
- Deux photos d'identités récentes

6- Les candidats intéressés à cet appel à candidature doivent déposer leurs dossiers au siège de l'UGP sis à **Mdé ex CEFADER de 8h à 15h du lundi au Jeudi et de 8h à 11h30 le vendredi**. Ils peuvent aussi retirer l'ensemble des TDR au siège de l'UGP à l'adresse mentionnée ci-dessus.

7- Les candidats ont jusqu'au **vendredi 31 Janvier à 11h30** pour déposer leurs dossiers.

8- Affectation : Mohéli/Fomboni avec déplacements à envisager à Grande Comores et Anjouan